



## Enregistrement de mégaphones / appareils amplificateurs de voix

Le présent enregistrement autorisé doit être présenté avec un document d'identité officiel à chaque entrée du stade. Il est valable uniquement pour la personne et l'appareil mentionnés ci-après.

La personne ci-après est responsable de toute activité réalisée avec l'appareil mentionné.

### Personne enregistrée

(à remplir par le requérant)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

NPA : ..... Lieu : .....

Date de naissance : ..... Téléphone privé : .....

Mobile : ..... Téléphone prof. : .....

Nom du club : .....

Signature : .....

### Appareil enregistré

- mégaphone, fabricant .....
- .....

### Autorisation d'enregistrement

(à remplir par le club octroyant l'autorisation)

Valable du : ..... au : .....

Pour des matches à domicile des clubs de la Swiss Football League : .....

Au stade : .....

### Conditions :

.....

.....

Cet enregistrement est valable six mois, cependant au maximum jusqu'à la fin de la phase de la saison en cours.

Date.....